

RAPPEL :

Arbitrage : Il est rappelé qu'à chaque rencontre, chaque équipe est tenue de fournir un arbitre (toutefois un accord préalable peut être trouvé entre les 2 équipes).

Amendes :	Forfait général d'une équipe	30 €
	Forfait pour un match	10 €
	Forfait non déclaré	30 €
	+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse	
	Retard de communication d'un résultat	10 €
	Résultat non communiqué	10 €
	Report d'un match non averti	10 €

Feuilles de matchs : à télécharger sur le site : <http://www.ugselpdl.fr/>

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (signature du Chef d'Établissement, tampon, photo et certificat médical si surclassement)

L'équipe vainqueur doit obligatoirement envoyer le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** par mail : ugselp@gmail.com.

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu et le nom du manager).

**L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le
jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.**

Report :

Il est tout à fait exceptionnel. La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

Forfait :

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le **secrétariat territorial**. La date limite est la veille avant 12 h 00.

Le premier nommé reçoit :

FUTSAL CG

22-janv-25 **Finale à 5 à La Joliverie St Sébastien :**

La Joliverie ST SEBASTIEN

Wresinski ANGERS

Jean XXIII LES HERBIERS

ND Roc LA ROCHE/YON 1

ND Roc LA ROCHE/YON 2

Formule championnat : 10 matchs de 2x10'.

Pas de lieu pour le National pour le moment.

FUTSAL MG

- 3 équipes en 44
- 12 équipes en 49
- 6 équipes en 85

Chaque comité fait son championnat pour déterminer son classement le 26/02 au plus tard.
Equipes qualifiées pour les 1/2 finales du 12/03 : 2 en 44 - 7 en 49 - 3 en 85.

12-mars-25 **1/2 finales** : 2 poules de 6 :

Poule A chez le 1er du 85 :

- 1er du 44
- 2è du 49
- 4è du 49
- 6è du 49
- 1er du 85
- 3è du 85

Poule B chez le 1er du 49 :

- 1er du 49
- 3è du 49
- 5è du 49
- 7è du 49
- 2è du 85
- 2è du 44

Les 3 1ers de chaque poule sont qualifiés pour la finale du 26/03.

26-mars-25 **Finale à 6** (lieu déterminé par la CTR).

2 poules de 3 : 13 matchs de 12' :

Poule 1

- 1er de la poule A
- 2è de la poule B
- 3è de la poule A

Poule 2

- 1er de la poule B
- 2è de la poule A
- 3è de la poule B

A l'issue des matchs de poules :

A	2è de la poule 1			3è de la poule 2
B	2è de la poule 2			3è de la poule 1

Places 5-6	Perdant du match A			Perdant du match B
C	1er de la poule 1			Vainqueur du match B
D	1er de la poule 2			Vainqueur du match A
Places 3-4	Perdant du match C			Perdant du match D
Places 1-2	Vainqueur du match C			Vainqueur du match D

Pas de lieu pour le National pour le moment.